Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20260622-282026-DE

MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 22 juin 2026

N°28/2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 12

Date de la convocation et affichage
17/06/2026

Date de Publication de la liste des délibérations :
23/06/2026

Date de transmission en Préfecture :
24/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le dix-sept juin, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (9) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, Mme LEBRUN Evelyne, M. COQUIO Patrick, Mme BLANCHARD de LA BUHARAYE Amélie, M. COLLET Alexandre, M. BOILEAU Alexandre, M. PINSEMBERT Jean, Mme GUÉRIN Flavie,

PROCURATIONS (3) : Mme MASSART-RIO Magali a donné procuration à Mme GUÉRIN Flavie ; Mme BAJARD Natacha a donné procuration à M. COQUIO Patrick ; Mme REGUEILLET Manuela a donné procuration à M. BOILEAU Alexandre ;

ABSENT EXCUSÉ (1) : M. DOUSSAULT-LEGENDRE Kévin

Mme GUÉRIN Flavie a été élue SECRETAIRE

N°28/2026
Révision des tarifs de la cantine
Finances - Divers (7.10)

Vu l'accord trouvé avec la commune des Champs-Géraux, lors de la réunion du 9 février 2023, concernant une augmentation du tarif de la cantine au 1er septembre de chaque année, et compte tenu de l'augmentation de nos charges, Madame le Maire propose au Conseil une augmentation du tarif enfants de 0,10 € au 1er septembre 2026, comme suit :

	Tarifs Cantine	
	Enfants	Adultes
01/09/2022	2,80 €	5,00 €
01/09/2023	3,00 €	5,00 €
01/10/2024	3,10 €	5,00 €
01/09/2025	3,20 €	5,00 €
01/09/2026	**3,30 €**	**6,00 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE VALIDER** les tarifs de cantine scolaire conformément au tableau ci-dessus
- **DE PRECISER** que les nouveaux tarifs seront applicables au 1er septembre 2026

Adoptée à l'unanimité (12 voix POUR, 0 ABSTENTION, 0 voix CONTRE)

Pour extrait certifié conforme,
Le 23/06/2026
Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY